

## MEMOIRES D'AVENSAN 1921 – 1925

**1921** voit le vote de 2 cts additionnels pour aider les habitants du département de l' AISNE.

**Les 16 et 21 avril la gelée dévaste les vignobles de la commune. On demande à l'état de nous aider !!**

On confirme que le bouilleur de cru s'installera derrière la poste. Le local ferme à clef alors ! *Surtout pas d'abus d'alcool.*

On assure pour la première fois les bâtiments et le mobilier communal pour une valeur totale de 78 000 F. La prime est de 48 F 55.

La maison qui est à l'angle de la route de la gare est louée à Monsieur LASSERRE. Il est boucher à CASTELNAU et cette maison se nomme l'ancienne MAIRIE.

On accorde 3 F. par mois pour donner des cours complémentaires aux élèves pupilles de la nation.

On refuse que le droit de pacage soit aboli malgré la demande collective des ayants droit.

**La tempête a cassé CENT pins que l'on vend 8 francs pièce.**

On extrait beaucoup de grave pour recharger les chemins avec l'aide des habitants des villages.

**Sous la présidence de Monsieur MINVIELLE, architecte, le monument aux morts, érigé par Monsieur DAVID entrepreneur et Monsieur TUFFET sculpteur, est réceptionné.**

On nomme une commission spéciale pour surveiller la gravière CHAUMET qui pose problème.

On arrache, au cimetière, les grands cyprès qui gênent les tombes

Et nous entrons dans l'année **1922.**

On veut créer un pare-feu large de cinquante mètres entre les communes de SAINT AUBIN et AVENSAN.

On accepte l'étude de l'environnement du monument aux morts faite par Monsieur MAURIN pour 9 000 F.

On demande un train supplémentaire que CASTELNAU et AVENSAN subventionneront.

On remet un livret de caisse d'épargne à tous les enfants qui passent leur certificat d'étude primaire (15 F. de rente).

On renouvelle le bail du presbytère pour 50 F. l'an !! *Vous verrez que cette location posera problème un jour.*

Des pins ont poussé sur les pare-feu. Il faut les couper et les vendre.

Le cimetière est réorganisé. On crée le dépositaire et on ajoute une porte au sud-est, une cabane pour les outils des cantonniers au sud-ouest.

Les jours de congés scolaire mobiles sont votés : QUATRE jours à NOEL, 1 jour pour la fête locale et 1 jour pour MARDI GRAS.

On classe la route du village du HAUT en partie dans la voirie vicinale.

Vu l'enrichissement de la population le juge de paix (*qui dépend des communes*) est augmenté. La subvention passe de 600 à 1500 F. Il y a plus de deux ans qu'il attend ... *Mais ce n'est pas pour rien, ce n'est pas du 0.5% !!*

**1923** Une motion est envoyée à monsieur le PREFET car les voyageurs, arrivant en gare SAINT LOUIS à BORDEAUX, sont débarqués quatre cents mètres avant le début des quais, dans la boue, au milieu des colis de toutes sortes et victimes de bousculades. La compagnie informée ne fait rien !! *Mais que fait la police Bon Dieu ?*

On a curé la jalle de CASTELNAU dans cette commune et dans SOUSSANS, mais pas à AVENSAN. Il faut que le préfet réagisse.

QUATRE TONNES à eau sont achetées pour lutter contre les incendies. Budget 5500 F.

Déjà il faut changer des pierres au monument aux morts par de la pierre de BRETIGNY, moins sensible au gel.

Il faut remettre en vigueur l'arrêté du maire pour les pacages sur les béssaniers et bords de routes.

On réorganise la fête de SAINT RAPHAEL.

**Un premier crédit est voté pour l'achat de panneaux réglementant la vitesse automobile dans le bourg.**

Il faut borner les petits communs de LALLEMAGNE (LUMAILLE) et de POUTCHE (POUTCHEY) et aussi extraire 150 m<sup>3</sup> de grave pour refaire le chemin de LEOJEAN dans la gravière de POUTCHE.

CASTELNAU crée son marché mensuel aux bestiaux.

Le secrétaire adjoint de la mairie est monsieur HOSTAING ABEL.

On restructure encore la cour des écoles en achetant des parcelles.

Pour les familles qui le souhaitent, les soldats morts pour la France seront enterrés gratuitement.

On commence des travaux de pose de caniveaux devant la mairie. Le fossé du lavoir de PIMBALIN est nettoyé.

**1924** On assure pour la première fois les personnels municipaux.

Des travaux sont faits au presbytère.

**Pour la première fois une subvention de 1000 F. est donnée à l'association de lutte contre le cancer.**

On construit le chemin de PIMBALIN sur 356 mètres linéaire à 5 F. le mètre.

On se fâche car il nous faut une classe enfantine de plus.

On donne 200 F. de plus par an pour le transport des corps car il y a 17 à 18 morts chaque année.

On partage les frais du train supplémentaire avec CASTELNAU qui prend les  $\frac{3}{4}$  des 240 F. demandés.

**1925** On construit le chemin du SOURBEY et celui de BARREAU à CASTELNAU.

On donne 50 F. de subvention pour les sourds et muets.

**On donne une suite favorable au classement des EAUX et FORETS pour la forêt communale**

**Une élection a lieu : Monsieur R. CLAUZEL est maire et Monsieur A. BONDON Adjoint.**

On donne 15 F. sur livret aux enfants qui ont obtenu leur Certificat d'Etudes.

On construit beaucoup de chemins ruraux et on subventionne de 500 F. l'achat du sac postal du receveur.

On loge une tonne incendie au bourg, dans le même local que le corbillard, en aménageant la porte d'entrée.

Monsieur BOUTEAU le garde champêtre à soixante dix ans. Il faut le remplacer. On lui vote une rente viagère de 800 F. l'an. Il ne peut plus tout surveiller vu son age. Les communaux font 2000 hectares et il les surveille depuis trente six ans.

*C'est la seule fois que cette surface est portée au crédit de la commune. S'agit il de la totalité des forêts ou de nos biens propres ? A priori, l'agriculture tenant beaucoup de place et le vignoble aussi, il doit s'agir de toutes les forêts.*

On extrait beaucoup de grave des carrières de SEMOUNLON et du HAUT.

Il faut à nouveau rappeler aux résiniers qu'ils n'ont pas à faire de quarres sur les pins de moins d'un mètre et que, sur les autres, leur nombre est codifié. Des sanctions pourront être prises allant jusqu'au renvoi.

**Une subvention pour la CROIX ROUGE FRANCAISE est votée pour les soldats morts ou blessés au MAROC.**

Il faut réparer la poste et aussi payer un tambour, un képi, une plaque et une carabine pour le garde champêtre nouvellement nommé (Monsieur P. PLADEPOUZEAU).

Et puis on achète pour 2100 F. livré sur wagon à BORDEAUX la première débroussailleuse « la LANDAISE AMIAUD » du nom de son inventeur.

*Ainsi se termine l'an 1925 et une tranche de vie de la commune de vingt ans vient de s'achever. Il y a des faits marquants de bonne dynamique dans cette gestion qui voit la continuité d'un maire efficace avec des équipes successives qui sont présentes partout, malgré les drames effroyables de la grande guerre. Sans arrêt ils auront été aux côtés des plus défavorisés, des malades, des veuves de guerres, des soldats en difficultés, des femmes en couches. Ils auront aussi trois très grandes préoccupations : les chemins, les fossés, la forêt et les incendies qui vont de pair. La répétitivité de ces tâches a été volontairement écartée pour ne pas alourdir le texte.*

*Reste, pour le pèlerin vagabond du passé, à méditer sur tout cela car dès ma prime enfance la lande était comme décrite ci-dessus. Les chemins étaient de grave, avec la trace des attelages et celle de l'instituteur **M. FEUGAS** de part et d'autre de la voie de la route du HAUT, tracée par ses sabots de bois.*

*Là, mes souvenirs s'éteignent pendant six ans car il n'y a hélas aucune trace dans notre mémoire collective sur les six années qui suivent. **Tout juste note t'on, qu'en 1931, il y a eu des calamités publiques graves, lourdes pour la commune. Est-ce une tempête, un ouragan ? Rien ne permet de l'assurer, ci ce n'est qu'en 1932, nous retrouvons quelques traces de notre vie passée. Il est noté que la commune, pour faire face à ce déluge, demande 60 000 F. pour les réparations urgentes, 25 000 F. pour les chemins et 35 000 F. pour les bâtiments (clocher, église écoles et mairie).***